



CONCEPT
DEVELOPMENT
AND
EXPERIMENTATION

Amsterdam, Pays-Bas

VERN WHITE

VERN.WHITE@SEN.PARL.GC.CA

613-996-7602

ATELIER DE L'OTAN SUR LE DÉVELOPPEMENT DU CONCEPT DE LA STABILISATION PAR LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET DE VÉRIFICATION DES ÉLÉMENTS QUI LE COMPOSENT

J'ai été invité à titre de conférencier à la 3^e Stability Policing Concept Development Conference de l'OTAN et aux ateliers connexes qui se sont déroulés à Amsterdam, aux Pays-Bas, du 14 au 18 mai 2017.

La conférence a débuté par une séance plénière où j'ai présenté le principe de la justice et de la responsabilisation en matière de maintien de l'ordre.

Plus de 50 participants des pays membres de l'OTAN représentant les militaires, la police militaire, les gendarmes, les forces de l'ordre civiles et les universitaires étaient présents.

Lors de la première journée de la conférence, nous avons entendu une grande variété de points de vue des participants de l'OTAN, du Canada, de l'Union européenne et de l'Union africaine, ainsi que de trois entreprises civiles du secteur de la sécurité.

Les principaux conférenciers sont restés pour participer aux activités de l'atelier et faire profiter les groupes de travail de leur expérience et de leurs idées lors des discussions. Leur présence a grandement contribué à relever les discussions et le niveau de compréhension des autres participants.



Pendant la deuxième et la troisième journée, les participants ont été répartis en quatre groupes qui ont travaillé sur différentes étapes de la stabilisation par le maintien de l'ordre. Pour ma part, j'ai participé à l'élaboration d'un nouveau modèle de stabilisation par le maintien de l'ordre.

Le groupe a été informé de ce qui constituait le maintien de l'ordre dans une situation de post-conflit, ainsi que dans la situation avant et après l'arrivée de l'UNCIVPOL, et il a travaillé à l'élaboration du concept du maintien de l'ordre



après un conflit au sein d'une structure militaire.

Pour le Canada, la valeur de ces travaux résidait dans une meilleure compréhension du modèle de maintien de l'ordre après un conflit avant l'arrivée de l'UNCIVPOL et dans la découverte de façons permettant de mieux servir les pays impliqués lorsque le Canada doit intervenir dans de tels théâtres.

La stabilisation par le maintien de l'ordre est une capacité essentielle aux missions dans les États effondrés ou en déroute. Ce type d'intervention aide les autorités locales à restaurer l'ordre public, à assurer la sécurité des populations locales, à contrer l'activité criminelle et terroriste et à créer les conditions favorables à une gouvernance stable et au développement économique.

La Stability Policing Concept Development Conference et l'atelier connexe de l'OTAN ont donné une excellente occasion aux membres du secteur du maintien de l'ordre qui travaillent à la stabilisation dans son ensemble de se réunir en vue d'appuyer l'élaboration du concept de la stabilisation par le maintien de l'ordre au sein de l'OTAN.

Vern White



NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION
 ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD
 QUARTIER GÉNÉRAL DU COMMANDANT SUPRÊME ALLIÉ
 TRANSFORMATION
 7857 BLANDY ROAD, SUITE 100
 NORFOLK, VIRGINIA, 23551-2490



NATO Stability Policing
Concept Development and Experimentation Campaign 2016-2017
 Troisième conférence et atelier, Amsterdam (Pays-Bas)

Lundi 15 mai 2017
Marine Establishment Amsterdam (MEA)

Groupe 1 : Mot de bienvenue.

- 9 h **Mot de bienvenue**
 Lcol Vittorio Stingo, gestionnaire de projet de l'OTAN
- 9 h 5 **Allocution du pays hôte**
 Lgén Harry van den Brink, commandant du Dutch Royal Marechaussee
- 9 h 15 **Allocution de l'OTAN**
 Am Manfred Nielson, Commandant suprême adjoint des forces alliées de l'OTAN, Transformation
- 9 h 25 **Photo de groupe**
- 9 h 35 Pause

Groupe 2 : Conférence.

- 10 h **Expérience annuelle de la formation des forces policières dans le pays hôte du point de vue du Canada.**
 L'honorable Vernon White, sénateur du Parlement canadien et ancien chef du Service de police d'Ottawa
- 10 h 25 **Le rôle des services civils de maintien de l'ordre dans les missions de l'UE BG (à la retraite) Luigi Bruno**, conseiller de haut niveau en matière de police, Service européen pour l'action extérieure – capacité civile de planification et de conduite (CPCC)
- 10 h 50 **Stabilisation par le maintien de l'ordre – le point de vue de l'Union africaine**
 M. Aderemi Adeoye, Commission de l'union africaine, Département paix et sécurité
- 11 h 15 **Période de questions**
- 11 h 45 Dîner de travail

Groupe 3 : Participation de l'industrie

**Soutien des opérations futures de
 stabilisation par le maintien de l'ordre.
 Le point de vue du secteur civil de la sécurité.**

- 13 h **M. Michael J. Padilla-Pagan Payano, MBA, MS**, Al Thuraya inc. président et directeur général
- 13 h 20 **M. Chris Ronnow**, Constellis Group, vice-président directeur
- 13 h 40 **M. Hein Baartmans**, Control Risks Group Limited, partenaire

14 h Période de questions

- 14 h 20 Présentation du Dutch Royal Marechaussee**
BG Egon Hoppe, commandant du commandement tactique national, Dutch Royal Marechaussee
- 14 h 45 Pause**

Groupe 4 : Discussion fondée sur des scénarios

- 15 h 15 Examen des activités de modélisation et de simulation**
M. Joshua Behr, Old Dominion University, Norfolk (Virginie), Virginia Modeling, Analysis and Simulation Center (VMASC)
M. Tom Reese, Old Dominion University, Norfolk (Virginie)
- 15 h 25 Examen des activités de la discussion fondée sur des scénarios**
Lcol (ITA CC) Vittorio Stingo, gestionnaire de projet
M^{me} Bianca BARBU, analyste de projet
Col (à la retraite) Christopher Mayette, développeur de concept
- 15 h 55 Présentations des 4 groupes de travail**
Animateurs

Fin des travaux à 17 h

17 h 30 Activité pour faire connaissance(même endroit)

Mardi 16 mai 2017
Marine Establishment Amsterdam (MEA)

- 9 h Discussion fondée sur des scénarios (4 groupes de travail)**
Animateurs
- 10 h 30 Pause**
- 11 h Discussion fondée sur des scénarios (4 groupes de travail)**
Animateurs
- 12 h 30 Dîner**
- 13 h 30 Discussion fondée sur des scénarios (4 groupes de travail)**
Animateurs
- 15 h Pause**
- 15 h 30 Discussion fondée sur des scénarios (groupes de travail 1 et 2) Modélisation et simulation (groupes de travail 3 et 4)**
Animateurs

Fin des travaux à 17 h

Mercredi 17 mai 2017
Marine Establishment Amsterdam (MEA)

- 9 h** **Discussion fondée sur des scénarios (4 groupes de travail)**
Animateurs
- 10 h 30** **Pause**
- 11 h** **Discussion fondée sur des scénarios (4 groupes de travail)**
Animateurs
- 12 h 30** **Dîner**
- 13 h 30** **Discussion fondée sur des scénarios (4 groupes de travail)**
Animateurs
- 15 h** **Pause**
- 15 h 30** **Discussion fondée sur des scénarios (groupes de travail 3 et 4) Modélisation et simulation (groupes de travail 1 et 2)**
Animateurs

Fin des travaux à 17 h

-
- 18 h** **Activité organisée par le pays hôte**

Jeudi 18 mai 2017
Marine Establishment Amsterdam (MEA)

- 9 h** **Discussion fondée sur des scénarios (4 groupes de travail)**
Animateurs
- 10 h 30** **Pause**
- 11 h** **Séances d'information plénières (groupes de travail 1 et 2)**
Animateurs
- 12 h** **Dîner**
- 13 h** **Séances d'information plénières (groupes de travail 3 et 4)**
Animateurs
- 14 h** **Période de questions**
- 14 h 30** **Séances d'information plénières (modélisation et simulation)**
Animateurs
- 14 h 45** **Clôture**

Fin des travaux à 15 h



**DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DCOS (CAPDEV)
QUARTIER GÉNÉRAL DU COMMANDANT
SUPRÊME ALLIÉ
TRANSFORMATION
NORFOLK, VA**



De : Lieutenant-général Jeffrey Lofgren, USA AF

13 juin 2017

L'honorable Vernon White, sénateur, Sénat du Parlement du
Canada
205, Édifice de l'Est
Ottawa (ON) K1A 0A4
Canada

Objet : Troisième Stability Policing Concept Development Conference et atelier de l'OTAN

Je souhaite vous remercier et exprimer ma sincère gratitude quant à votre contribution de grande valeur à titre de conférencier lors de la troisième Stability Policing Concept Development Conference et l'atelier de l'OTAN. Votre point de vue personnel et celui de votre pays au sujet de la formation de forces policières des pays hôtes et votre participation aux groupes de travail ont enrichi nos discussions et suscité l'attention des participants pendant tous les travaux.

Les premiers commentaires reçus des participants ont été très positifs. Nous sommes sûrs que l'élaboration du concept de stabilisation par le maintien de l'ordre de l'OTAN est sur la bonne voie et nous apprécions sincèrement votre contribution à cet égard. Encore une fois, je vous remercie chaudement de nous avoir accordé votre soutien.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet du développement des capacités de l'OTAN en matière de stabilisation par le maintien de l'ordre, veuillez communiquer avec le gestionnaire de projet du QG CSAT, le lieutenant-colonel Vittorio Stingo, par téléphone au +1 757-747-3146, ou par courriel à l'adresse vittorio.stingo@act.nato.int

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jeffrey Lofgren'.

TT-170635
Quartier général, Commandant suprême allié Transformation
7857 Blandy Road, suite 100
Norfolk, Virginia 23551



Rapport préliminaire sur les résultats de l'atelier 3

La troisième Stability Policing Concept Development Conference et l'atelier connexe visaient à vérifier certains éléments de l'ébauche de concept de stabilisation par le maintien de l'ordre au moyen de discussions fondées sur des scénarios et du développement continu de la communauté d'intérêts en vue de développer les capacités permettant de soutenir la mise en œuvre des objectifs en matière de projection de la stabilité énoncés dans le communiqué du Sommet de Varsovie de 2016.

La stabilisation par le maintien de l'ordre est une capacité essentielle pour les missions dans les États effondrés ou en déroute. Ce type d'intervention aide les autorités locales à restaurer l'ordre public, à assurer la sécurité des populations locales, à contrer l'activité criminelle et terroriste et à créer les conditions favorables à une gouvernance stable et au développement économique.

L'atelier 3 était le troisième d'une série de quatre conçus en vue de soutenir le développement du concept de stabilisation par le maintien de l'ordre de l'OTAN avant la fin de 2017. La stabilisation par le maintien de l'ordre peut comprendre le remplacement temporaire ou le renforcement des forces policières locales et elle peut être menée à toutes les étapes d'un conflit et chercher à désamorcer les causes du conflit en temps de guerre ou dans l'environnement suivant la guerre. Les activités de stabilisation par le maintien de l'ordre peuvent donc contribuer à empêcher qu'une crise se détériore à un tel point que les combats et les engagements reprennent après un conflit.

L'atelier visait à vérifier, au moyen de discussions fondées sur des scénarios, si l'ébauche de concept permet de soutenir l'exécution de missions de remplacement, de missions de renforcement, ainsi que la coordination avec des intervenants internes et externes. L'atelier était par conséquent divisé en quatre groupes de travail. Les groupes de travail devaient discuter de l'un des quatre sujets, cerner les problèmes potentiels et recommander des modifications au concept de la stabilisation par le maintien de l'ordre.

- Sujet 1 : Exigences de coordination interne de l'OTAN
- Sujet 2 : Mission de remplacement
- Sujet 3 : Mission de renforcement
- Sujet 4 : Exigences de coordination externe de l'OTAN

De plus, les quatre groupes de travail ont également tenu une séance avec une équipe de modélisation et de simulation de l'Old Dominion University (Virginie, É.-U.) en vue de produire des données concernant l'élaboration d'une simulation de modélisation sur les facteurs d'affaiblissement de la gouvernance.

Lors de la première journée de la conférence, nous avons entendu une grande variété de points de vue des participants de l'OTAN (DCSAT), du Canada, de l'Union européenne et de l'Union africaine, ainsi que de trois entreprises civiles du secteur de la sécurité. Les principaux éléments retenus de la conférence sont les suivants :

- La stabilisation par le maintien de l'ordre doit être menée à toutes les étapes d'un conflit par différents intervenants. On considère habituellement que les activités à cet égard peuvent empêcher qu'une crise se détériore ou que les combats reprennent.
- La stabilisation par le maintien de l'ordre est un élément clé de l'atteinte de l'objectif général de l'OTAN de projection de la stabilité énoncé dans le communiqué du Sommet de Varsovie.
- La collaboration entre l'UE et l'OTAN pourrait être accrue au moyen de l'acceptation de différentes exigences organisationnelles et d'efforts ciblés concernant des objectifs communs et les capacités requises.
- La stabilisation par le maintien de l'ordre peut établir des liens entre les forces militaires et la population, soutenir les forces militaires et créer les conditions favorisant une transition plus rapide du pays hôte vers un maintien de l'ordre et une gouvernance stables.

Les principaux conférenciers sont restés pour participer aux activités de l'atelier et faire profiter les groupes de travail de leur expérience et de leurs idées lors des discussions. Leur présence a grandement contribué à relever les discussions et le niveau de compréhension des autres participants.

Même si l'analyse de l'atelier 3 n'est pas terminée, plusieurs résultats peuvent déjà être soulignés :

Sujet 1 : Exigences de coordination interne de l'OTAN

- Les planificateurs et les spécialistes de la stabilisation par le maintien de l'ordre doivent être impliqués à toutes les étapes de la chaîne de commandement pour veiller à une coordination et une compréhension efficaces.
- On recommande de lier le concept et la doctrine plus étroitement en modifiant la façon dont sont rédigées les sections sur les paramètres du transfert d'autorité, les rapports de commandement, les règles d'engagement et le recours à la force.
- On recommande une définition inclusive des forces de stabilisation par le maintien de l'ordre, par exemple « organisations ou personnel spécialement formé et expérimenté en matière de maintien de l'ordre », de façon à permettre aux pays membres de l'OTAN de contribuer aux efforts.

Sujet 2 : Mission de remplacement

- Il faut des normes en matière de collaboration avec les intervenants du secteur judiciaire comme les tribunaux du pays hôte ou les tribunaux internationaux.
- Les missions de remplacement dans les zones de conflits interraciaux peuvent mener à la perception que la force de remplacement est en fait une force d'occupation et faire en sorte que l'exécution de la mission de maintien de l'ordre aliène les forces de l'une des ethnies impliquées dans le conflit. La doctrine devrait prévoir des partenariats avec les forces policières locales et la mise sur pied d'un tribunal hybride.

- L'objectif du maintien de l'ordre axé sur les problèmes est de cerner les problèmes les plus criants pour la population et de les régler et ce type de maintien de l'ordre devrait être établi en tant que pratique de gestion exemplaire en matière de stabilisation par le maintien de l'ordre.

Sujet 3 : Mission de renforcement

- Le concept doit souligner en quoi la stabilisation par le maintien de l'ordre s'inscrit dans l'approche exhaustive, la stabilisation, la reconstruction et la projection de la stabilité énoncées dans le communiqué du Sommet de Varsovie.
- Certains éléments de l'introduction de l'AJP 3.22 devraient être inclus dans les concepts, notamment : définition, objectif et rôle de la stabilisation par le maintien de l'ordre, son lien avec d'autres concepts, discussion sur les mandats politiques et légaux en général sur le concept de remplacement partiel.
- On recommande la modification de l'AJP 3.22 et l'élaboration d'une ATP qui permettrait de combler les écarts entre l'AJP et l'orientation des niveaux opérationnel et tactique.

Sujet 4 : Exigences de coordination externe de l'OTAN

- Une coordination efficace exigera la mise en place d'une entité de coordination, de mécanismes de coordination, comme le Réseau fédéré des missions, une matrice de prise d'engagements avec des leaders clés, des efforts de coordination, de partage d'information et d'interopérabilité entre les services de police, les militaires et les opérateurs de la COCIM, ainsi qu'avec le pays hôte.
- Il faut clarifier les définitions dans le concept, y ajouter la considération des points de vue relatifs au genre et envisager son prolongement dans d'autres environnements opérationnels (p. ex., maritime, aérien, informatique).-
- L'AJP 3.22 devrait inclure la coordination avec la COCIM J9, ajouter la Planification et soutien civilo-militaires (PSCM) et la protection des biens cultures (PBC) à l'Annexe A des tâches de la stabilisation par le maintien de l'ordre, ainsi que les éléments ci-dessus qui devraient être ajoutés au concept.

Facteurs d'affaiblissement de la gouvernance :

- Les séances de modélisation et de simulation ont permis de faire ressortir les éléments suivants en matière de pratiques de maintien de l'ordre qui favorisent un environnement sûr et sécurisé (ESES) :
 1. La police communautaire permet d'obtenir des renseignements de qualité, de mieux connaître la communauté et d'entretenir une relation de confiance.
 2. Culture des forces policières axée sur le service. Au-delà des arrangements officiels, des forces policières dont la culture est axée sur le service et la protection favorisent un ESES.
 3. Séparation d'avec la politique. Un système juridique indépendant et la séparation du processus de sécurité d'avec la politique favorisent un ESES.
 4. Il est important qu'il y ait des mesures de responsabilisation, qui donnent un processus clair quant à la façon de gérer les cas d'inconduites policières.
 5. Communications. Les forces de l'ordre doivent être proactives dans leurs communications et influencer les perceptions de façon à contrer les menaces hybrides.

- L'instabilité est le produit de tendances économiques plus larges, de l'intervention étrangère ou des déplacements de populations. Conséquemment, la stabilisation par le maintien de l'ordre ne pourra pas régler tous les facteurs d'affaiblissement de la gouvernance.

La troisième Policing Concept Development Conference et l'atelier connexe de l'OTAN ont donné une excellente occasion aux membres du secteur du maintien de l'ordre qui travaillent à la stabilisation dans son ensemble de se réunir en vue d'appuyer l'élaboration du concept de la stabilisation par le maintien de l'ordre au sein de l'OTAN.

Les résultats de l'atelier 3 contribueront à l'élaboration d'une ébauche de modernisation du concept de stabilisation par le maintien de l'ordre par le QG CSAT. La date de l'atelier 4 n'a pas encore été déterminée. L'objectif est de tenir cet atelier en octobre ou à la mi-novembre à Vicenza, en Italie. Les dates définitives seront publiées dès qu'elles auront été établies. C'est lors de cet atelier que la version finale du concept sera présentée aux participants avant d'être soumise aux pays membres pour approbation. Les autres développements liés à la Stability Policing Concept Development Conference de l'OTAN seront communiqués par l'entremise des représentants de liaison nationaux.

DÉPENSES :

Vol 601,65 \$

Indemnités journalières 513,90 \$

Hébergement 930,34 \$

Taxis 246,64 \$

Total : 2292,53 \$